



Problème de location suite à préavis

Par **michaellr**, le **16/05/2008** à **20:48**

je suis en location d'une maison.

Ayant un projet immobilier nous avons envoyé un courrier de résiliation de bail; la vente n'a pas abouti.

La semaine suivante nous avons envoyé un nouveau courrier au propriétaire pour annuler le premier.

Celle-ci refuse l'annulation et a mis la maison en vente.

À présent c'est le défilé pour les visites.

Je voudrais savoir si elle a le droit de refuser l'annulation du préavis et si quelque chose réglemente les visites de la maison qui sont un peu contraignantes par leur fréquence.